

sons les différences

2024

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTION ASSOCIATIVE & POLITIQUE GÉNÉRALE



**APEI**  
Seine & Mer

## contact

 5, Quai du Tonkin. 76 200 DIEPPE

 02.32.90.55.00

 [association@apeiseinemer.fr](mailto:association@apeiseinemer.fr)

ASSOCIATION DE PARENTS, DE PERSONNES EN  
SITUATION DE HANDICAP ET DE LEURS AMIS

[apeiseinemer.fr](http://apeiseinemer.fr)



## RAPPORT DE L'ACTION ASSOCIATIVE

<b>A. Adhérents de l'APEI</b> .....	<b>5</b>
<b>B. Composition du conseil d'administration</b> .....	<b>5</b>
<b>C. Activités du conseil d'administration</b> .....	<b>5</b>
<b>D. Commissions</b> .....	<b>5</b>
<b>E. Faits significatifs de l'année 2024</b> .....	<b>6</b>
<b>F. Perspectives 2025 :</b> .....	<b>7</b>
<b>G. Dons reçus (<i>Autres que ceux reçus de particuliers</i>)</b> .....	<b>7</b>
<b>H. Communication - Médias et Réseaux sociaux</b> .....	<b>7</b>

## RAPPORT DE POLITIQUE GÉNÉRALE

<b>A. Contexte et faits marquants 2024</b> .....	<b>10</b>
1. Contexte externe.....	10
2. Contexte interne.....	11
3. Faits marquants 2024 .....	16
<b>B. Des subventions pour soutenir les actions</b> .....	<b>23</b>
<b>C. Activités des établissements, services et dispositifs</b> .....	<b>26</b>
1. Effectif des personnes accueillies au sein de l'APEI Seine & Mer .....	26
2. Répartition des personnes accueillies au 31/12/2024 par âge .....	28
3. Répartition des personnes accueillies au 31/12/2024 par type de déficience principale .....	29
4. Durée moyenne de séjour et Taux de rotation .....	30
5. Taux d'occupation des établissements en 2024.....	31
6. Listes d'attente au 31/12/2024 .....	32
<b>D. Bilan social de l'association</b> .....	<b>34</b>
1. Effectif total :.....	34
2. Mouvements de personnel .....	35

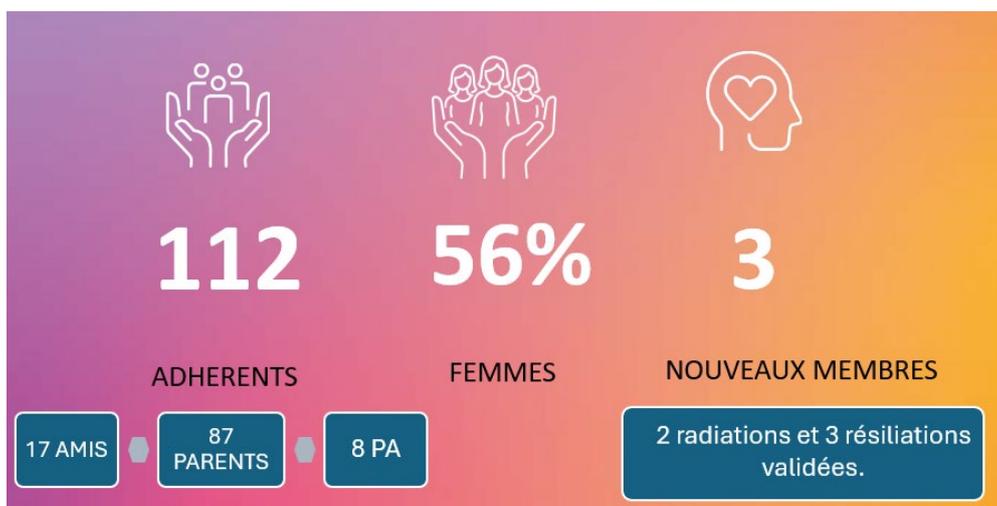
3.	Répartition par établissement.....	36
4.	Répartition des effectifs selon le type de contrat.....	37
5.	Répartition des effectifs selon les classes d'âge.....	37
6.	Répartition des effectifs selon l'ancienneté.....	38
7.	Répartition des effectifs selon le sexe .....	38
8.	Index égalité professionnelle .....	38
9.	Formation continue.....	39
10.	L'absentéisme.....	40
11.	Départs à la retraite prévus dans les 5 années à venir.....	42
<b>E.</b>	<b>PERSPECTIVES - NOUVEAUX PROJETS .....</b>	<b>44</b>
12.	Validation du SDI et programmation des opérations immobilières.....	44
1.	Poursuite du soutien à la démarche d'amélioration continue de la Qualité et préparation des évaluations HAS .....	44
2.	Poursuite du déploiement du logiciel qualité « Fusion ».....	45
3.	Actualisation des projets d'établissements / services.....	45
4.	Mise en œuvre des 2 projets d'habitat inclusif.....	45
5.	Poursuite et structuration de la démarche d'amélioration de la QVCT.....	46
6.	Accompagnement de l'évolution de l'organisation suite à des départs en retraite de cadres de direction.....	46



osons

**RAPPORT DE L'ACTION  
ASSOCIATIVE**

## A. Adhérents de l'APEI



Nous aurions souhaité avoir plus de familles de personnes accompagnées par l'APEI qui soient membres de l'association.

## B. Composition du conseil d'administration

Au 31 décembre 2024 ; le conseil est composé de 19 membres avec le départ de 2 personnes Monsieur Varenne et Madame RIDEL qui ont souhaité mettre un terme à leur mission.

Une future administratrice est en période d'observation et 2 membres du CSE participent aux séances avec voix consultative.

- Les parents sont représentés à plus de **84 %** ;
- Les femmes représentent près de **58 %**
- **42%** des administrateurs sont toujours en activité et la moyenne d'âge est de 62 ,8 ans (64 ans en 2023).

## C. Activités du conseil d'administration

**Le conseil s'est réuni à 7 reprises** avec un taux moyen de participation de 76%. (idem qu'en 2023).

**11 réunions de Bureau** ont été organisées, une fois par mois sauf en août.

**3 séminaires** (administrateurs et membres du CODIR) ont été organisés en 2024.

## D. Commissions

**Deux Commissions d'appel d'offres** ont été réunies et ont permis de retenir les prestataires pour la **mutuelle et les transports** de l'IME Le Château Blanc.

**Une Commission de contrôle** a permis de proposer l'arrêté des comptes au conseil d'administration et une commission finances a examiné nos capacités de financement des futurs projets.

## E. Faits significatifs de l'année 2024

- ↳ Lancement de la campagne de communication « Osons les Différences »,
- ↳ Poursuite du travail sur la gouvernance suite au séminaire CA/CODIR,
- ↳ Poursuite du travail sur le projet associatif « Cap 2030 »,
- ↳ Poursuite du travail sur les attentes des familles /professionnels dans l'accompagnement,
- ↳ Défilé de mode dans la galerie commerciale d'Auchan,
- ↳ Tous en bleu pour l'autisme,
- ↳ Journée des aidants,
- ↳ Déménagement de l'internat IME,
- ↳ Définition du projet détaillé de l'internat au PEP,
- ↳ Acquisition d'un nouveau matériel en blanchisserie, 1,3 M€,
- ↳ Mise en service du Centre Ressources pour l'accompagnement à la parentalité et à la périnatalité des personnes en situation de handicap porté par l'APEI Seine & Mer,
- ↳ Décision de créer la coopérative Ettic Normandie, avec 7 autres asso normandes,
- ↳ Opération Brioches – 2 198 brioches vendues,
- ↳ Mise en conformité post-contrôle CRC : statuts, délégations, contrôle interne,
- ↳ Nom validé : APEI Seine & Mer – nouvelles déclinaisons graphiques.



## F. Perspectives 2025 :

- ↳ Déploiement du projet CAP'2030 sur 4 axes stratégiques,
- ↳ Poursuite de la nouvelle communication : signalétique interne et externe,
- ↳ Préparation des 60 ans,
- ↳ Inauguration du nouveau tunnel de lavage de la blanchisserie,
- ↳ Signature de la charte Unapei « Fiers de bien faire »,
- ↳ Congrès Unapei 2025 en Normandie : un parcours de visite est prévu dans les établissements de l'APEI,
- ↳ SDI (Schéma Directeur Immobilier) - choix du scénario et définition des projets immobiliers,
- ↳ Mise en service d'Etic,
- ↳ Elargissement de la gouvernance aux personnes accompagnées,
- ↳ Intégration de personnes en mécénat de compétences,
- ↳ Réflexion sur l'autonomie de l'Entreprise Adaptée.

## G. Dons et subventions au profit de la vie associative

L'APEI Seine & Mer a reçu, en 2024, 29 325 € de dons au profit de la vie associative.

Les trois principaux donateurs :

- **Caisse Régionale Crédit Agricole Normandie Seine** : 18 750 € ayant permis l'acquisition d'un équipement de musique "BAO PAO" à l'EAM La Margotière.
- **Lions club** : 1000 €.
- **Rotary club** : 500 € (**Le Moulin des Salines** avait également accordé un don de 500 €).

## H. Communication – Visibilité Médias et Réseaux sociaux

### a. Presse :

En 2024, 35 articles parus citant positivement l'action et/ou les projets de l'association.

Presse locale : 31 articles.

Presse partenaire Sogeres : 1 article

Presse nationale : 3 articles (Directions, €Hospimedia, Vivre ensemble)

### b. Vidéos :

- ↳ Caramel de pommes au Salon de l'agriculture.
- ↳ Témoignages lors de la Journées des aidants.
- ↳ Tous en bleu pour l'autisme : le parcours sensoriel.

### c. Audio :

1. Un reportage audio France Bleue - interview Camille LALITTE pour l'ESAT
2. Un reportage audio France Bleue - interview Catherine Fourneaux - Opération Brioches

### d. Site internet et Réseaux sociaux :

Refonte du site internet et changement de nom de domaine : @apeiseinemer.fr

Facebook : 3 184 followers. 

LinkedIn : 1 316 abonnés (1300 en 2023)

Chaîne YouTube : 57 abonnés, 15 vidéos  
<https://www.youtube.com/@apeiseinemer>





esons

**RAPPORT DE LA  
POLITIQUE GENERALE**

---

# Contexte et faits



**marquants 2024**

**A**

---

## A. Contexte et faits marquants 2024

### 1. Contexte externe

#### a. Gouvernement Barnier en septembre : l'absence du handicap dans les intitulés des ministères suscitait l'inquiétude des acteurs du secteur

Sous la pression des associations, M. Paul CHRISTOPHE, ministre des Solidarités, de l'Autonomie et de l'Égalité entre les femmes et les hommes a désigné dans un second temps une ministre déléguée en charge des personnes en situation de handicap : Mme Charlotte PARMENTIER-LECOQ.



#### b. Entrée en vigueur de mesures importantes dans le cadre de la loi « POUR LE PLEIN EMPLOI »

**France Travail**, nouvel opérateur du service public de l'emploi, remplace Pôle emploi à compter du 1er janvier 2024. D'ici 2025, l'ensemble des personnes sans emploi y compris les personnes avec un RQTH seront inscrites automatiquement auprès de France Travail.



Cette loi a étendu les droits des travailleurs d'ESAT vers un alignement avec ceux des salariés du milieu ordinaire :

- ↳ Droit de grève, droit d'alerte et de retrait en cas de danger grave et imminent au travail.
- ↳ Droit d'expression directe et collective sur les conditions d'exercice et d'organisation du travail via une nouvelle instance mixte paritaire (TH + Salariés).
- ↳ Participation de représentants de cette instance au CSE et CSSCT (voix consultative).
- ↳ Droit d'adhérer à un syndicat.
- ↳ Couverture complémentaire santé obligatoire.

#### c. Lancement du 1<sup>er</sup> AMI Normhandi' CAP dans le cadre du Plan « 50 000 nouvelles solutions à horizon 2030 » annoncé par Macron :

En début d'année, l'ARS Normandie - en lien avec les conseils départementaux du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de l'Orne et de la Seine-Maritime et les services de l'Éducation nationale- a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt pour **le renfort et l'adaptation de l'offre médico-sociale d'accompagnement des personnes en situation de handicap via des extensions de places ou des transformations.**

Les publics prioritaires visés sont :

- ↳ Les jeunes adultes en situation de handicap relevant de l'amendement Creton.
- ↳ Les enfants en situation de handicap relevant de l'aide sociale à l'enfance (ASE).
- ↳ Les enfants et adultes nécessitant un accompagnement spécifique (personnes avec trouble du spectre de l'autisme...).
- ↳ Les personnes avec un handicap psychique.
- ↳ Les personnes handicapées vieillissantes.
- ↳ Les personnes en situation de handicap souhaitant vivre à domicile, avec un accompagnement adapté.

## 2. Contexte interne

### a. Finalisation et validation du Projet associatif CAP'2030 en juin

Le document, comportant une version en FALC (Facile à Lire et à Comprendre), a été présenté et validé lors de l'assemblée générale ordinaire du 20 juin 2024.



Les orientations stratégiques et valeurs portées par ce projet ont été coconstruites en s'appuyant sur la triple expertise. Nous remercions chacune et chacun de sa contribution et de son implication : personnes accompagnées, familles, administrateurs, professionnels et partenaires de notre association.

CAP'2030 invite tous les acteurs de l'APEI, mais aussi nos partenaires et toutes les personnes volontaires à s'engager et se mobiliser pour mettre en œuvre ces orientations et atteindre les objectifs fixés.

### b. Changement de nom et refonte de la stratégie de communication :

APEI Seine & Mer est désormais la nouvelle raison sociale de l'association. Ce nom qui succède à « l'APEI de la Région Dieppoise », est plus cohérent avec l'étendue et le rayonnement géographique de l'activité de l'association, notamment depuis le portage juridique du Centre Ressources Normand Cap'Parents.

Les noms des pôles et de l'entreprise adaptée ont eux aussi connu un changement dans un souci de cohérence. 2024, c'est aussi une nouvelle identité visuelle (charte graphique), de nouveaux supports, refonte du site internet, un nouveau blason « Osons » ...

**osons**  
LES DIFFÉRENCES

**#1 | VALORISONS LES RICHESSES HUMAINES**

- Les talents des personnes accompagnées
- L'expertise des aidants
- L'expérience des professionnels
- L'engagement de tous

**#2 | SOUTENONS TOUS LES PARCOURS DE VIE**

- L'autodétermination
- L'évolution de l'offre
- Les projets personnalisés
- La bientraitance et l'éthique

**#3 | OUVRONS LE CHAMP DES POSSIBLES**

- L'accès aux droits et l'inclusion
- La promotion du vivre ensemble
- Une communication engagée
- L'« Aller vers... »

**#4 | RÉALISONS L'APEI DE DEMAIN**

- Le développement durable
- La transition écologique
- La qualité de vie au travail
- Le partenariat

**CAP'2030**

**TOI, MOI, VOUS, NOUS**

**APEI Seine & Mer**  
**osons les différences**

### c. Lancement d'une démarche globale et préventive QVCT (Qualité de vie et Conditions de Travail) – De nov 2024 à juin 2025

Cette démarche s'inscrit dans le prolongement des efforts et avancées déjà entrepris :

- ↳ Signature d'un accord global RH pour l'harmonisation du temps de travail et instauration du télétravail en 2023.
- ↳ Mise en place de référents QVT formés.
- ↳ Mise en place d'événements conviviaux et fédérateurs : soirée positive annuelle, les visites d'établissement, les matinées d'accueil des nouveaux salariés, les conférences et films débat.
- ↳ Les sessions de séances de yoga sur le temps de la pause méridienne au siège, etc.



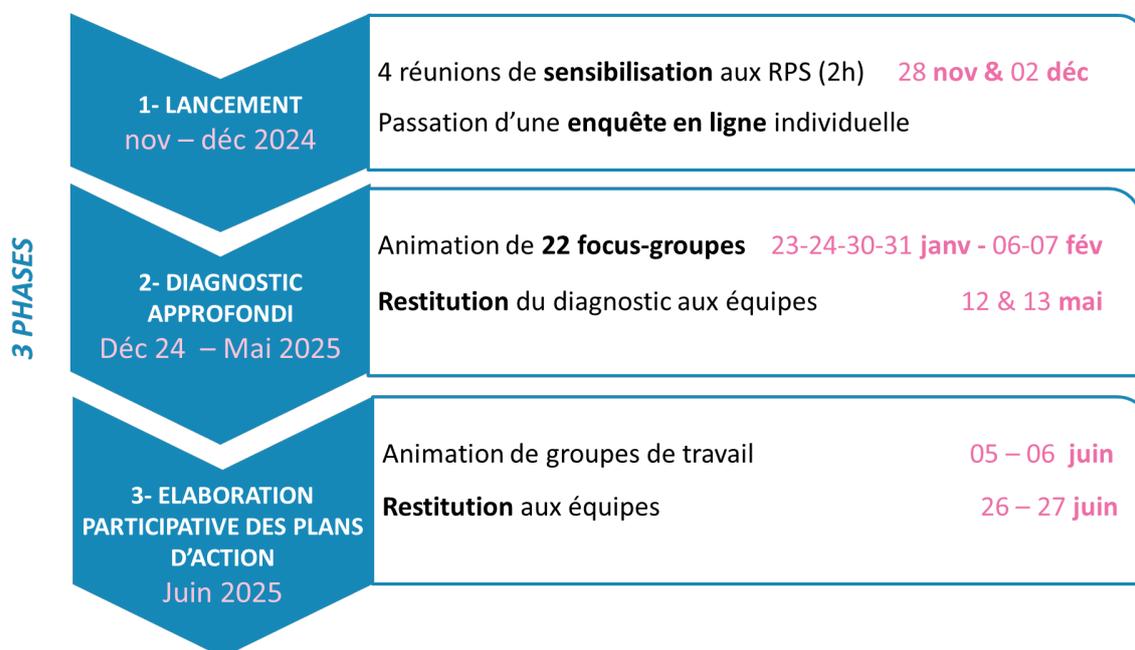
Notre secteur et nos professionnels en première ligne font face à des mutations importantes : de multiples exigences réglementaires, des restrictions financières, une crise d'attractivité, l'impact du COVID sur le rapport au travail et l'évolution des publics accompagnés, ....

Il est donc nécessaire de prévenir la dégradation du climat de travail en donnant la parole à l'ensemble des professionnels quel que soit leur fonction pour s'exprimer, avec l'appui d'un regard tiers pour analyser les situations à risques.

Aussi, l'APEI Seine et Mer a fait appel au cabinet ARFOS pour son expertise sur le sujet et pour son approche méthodologique.

Le CSE a donné son avis favorable à cette démarche en juillet.

L'expertise s'est déroulée en trois grandes phases explicitées ci-dessous.



d. Evaluation de la qualité médico-  
sociale selon le nouveau référentiel  
HAS - Des échéances à préparer

## RÉTROPLANNING

**1<sup>er</sup> Jan 2027** : Envoi des rapports d'évaluation (*dernière année de CPOM*)

**Jan → Déc 2026** : Evaluation par un organisme habilité

**Oct 2024 → Déc 2025** : **Autoévaluations** et mise en place d'actions d'amélioration

**Oct 2024** : Mise en place d'un **Comité Qualité** par pôle (Fréquence mensuelle)

**Sept 2024** : Désignation de **Référents Qualité** (personnes ressources)  
→ 2 professionnels dans chaque pôle

**Juin → Juil 2024** : 10 réunions de **sensibilisation générale** (support power point + vidéos)  
ESAT: 2, IME: 4, EAM: 1, Pôle Ressources et soutien : 1, ATJ: 1, EANM: 1

**Avril 2024** : Acquisition d'un **logiciel qualité « FUSION »**

La roue de Deming

Pente d'amélioration

Un nouveau cycle généralisé d'évaluation démarre pour l'ensemble des structures médico-sociales de l'APEI Seine et Mer.

C'est donc une opportunité pour :

- ↳ S'approprier par **tous** les exigences du référentiel HAS et impliquer les professionnels.
- ↳ Faire le lien entre ces exigences et le travail au quotidien (donner du **sens**).
- ↳ Consacrer le **temps** nécessaire à cette démarche d'évaluation et à la mise en place des actions correctives et d'amélioration identifiées (**PACQ**).
- ↳ Préparer nos documents de preuves, améliorer notre **système documentaire**, mieux renseigner le **DUI** des personnes accompagnées.
- ↳ Piloter et tracer la démarche dans le nouveau **logiciel Qualité « FUSION »**.
- ↳ **Impliquer** les personnes accompagnées et le CVS dans cette démarche.

Les référents qualité, formés par Humane Projet aux techniques de l'audit, ont pu mener des audits croisés à compter de décembre 2024. L'ensemble des structures se sont prêtées à cet exercice très enrichissant aussi bien pour les référents qualité « auditeurs » que pour les établissements audités (professionnels et équipes de direction).

2024 : Volets démarrés dans « Fusion »

QUALITÉ
Plans d'actions
Audits
Enquêtes
Indicateurs
PROFESSIONNELS
DUERP
RPS
Accidents de travail
Astreintes

**e. Des extensions de places**

L'APEI Seine & Mer a remonté 5 projets en réponse à l'AMI Normandi'CAP 2024 :

- ↳ Un dispositif d'accompagnement à la transition 16-25 ans.
- ↳ La médicalisation de 8 places de l'EANM.
- ↳ Une extension du DSP (Dispositif de Soutien à la Parentalité).
- ↳ Une extension du SAVS.
- ↳ Une extension du SESSAD Autisme.

Les financeurs en ont retenu 2 :

- ↳ **+ 18 Places pour le SAVS** dont l'agrément passe de 62 à 80 places => Admission de 18 personnes.
- ↳ **+ 3 places pour le SESSAD** dont l'agrément passe de 10 à 13 places => Admission de 4 jeunes.

**f. Deux nouveaux projets d'Habitat Inclusif HI financés via l'AVP**

La convention signée avec le CD76 prévoit un démarrage effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2027.

HI DIEPPE	HI SAINT NICOLAS D'ALIERMONT
6 Habitants <i>(Plutôt jeunes actifs)</i>	6 Habitants <i>(Plutôt avancés en âge)</i>
1 animateur (0,5 ETP)	1 animateur (0,5 ETP)
Partenaire : en cours de prospection.	Partenaire: <b>HABITAT 76</b>

L'APEI Seine & Mer a également été retenue par l'ARS Normandie pour bénéficier d'un soutien pour le montage et l'ingénierie de ce projet (subvention à hauteur de 15 000 €). L'association a fait le choix du **cabinet ALCIMED** pour l'appuyer dans la recherche de partenaire (bailleur social pour le projet de Dieppe) et la définition des modalités de gestion des relations entre les habitants, l'animateur et le bailleur partenaire.

**g. Modernisation de la Blanchisserie via l'acquisition d'un tunnel de lavage**

2024 fut une année très animée pour l'atelier Blanchisserie de l'ESAT. L'établissement a investi dans un tunnel de lavage permettant d'augmenter considérablement la quantité de linge traité tout en réduisant les contraintes physiques pour les travailleurs.

L'installation, avec l'appui du fournisseur LAVATEC a nécessité plus de temps que prévu compte-tenu du changements importants induits par cette nouvelle technologie.

Le tunnel de lavage permet également une économie en termes de consommation d'eau et d'énergie.



**h. Mise en service du Centre Ressources Normand Cap'Parents**



Pour cette première année de fonctionnement, le pilote recruté en fin d'année 2023 a pu finaliser la composition de son équipe, lancer une enquête de recensement des besoins au niveau régional et définir sa feuille de route en lien avec les orientations du Comité décisionnel composé de l'APEI Seine et Mer, RSVA, UNAPEI Normandie et APF France handicap.

## i. Poursuite du travail sur le SDI (Schéma Directeur Immobilier)

La phase 2 (*Etat des lieux*) et la phase 3 (*Définition des axes stratégiques et proposition de scénarios*) du SDI ont pu être menées à terme durant 2024. L'accompagnement par les cabinets A2MO et KPMG a permis à l'association d'identifier les opérations structurantes de son premier SDI :

### 1 – Evolution de l'offre enfance : Remise à niveau et adaptation des locaux de l'IME à l'évolution de l'offre enfance

- Restructuration de la base arrière : Site du Château Blanc
- SIPFP : Relocalisation sur le site des Ateliers d'Etran

### 2 – Évolution des activités professionnelles : restructuration du site des Ateliers d'Etran

- Modernisation et extension de la Blanchisserie (en cours)
- Redimensionnement de cuisine centrale
- Mise aux normes des locaux du personnel (vestiaires, salle de pause, etc.)
- Organisation des flux du site et mutualisation possible de locaux et équipements entre certaines activités.

### 3- Adaptation de l'accompagnement

- Mise en conformité de l'Atelier de Jour le Ravelin et réaménagement du site
- Extension des locaux dédiés à l'accueil de jour de l'EAM La Margotière

### 4- Rayonnement associatif

- Construction d'un siège

### 5- "Aller vers" : l'accompagnement au plus proche du lieu de vie

- Création d'une ou plusieurs antennes hors de Dieppe (location ou mise à disposition).

## j. Lancement des études pour le projet d'aménagement de l'Atelier de jour du Ravelin

Ce projet visait au départ la simple installation d'un élévateur pour une mise en accessibilité verticale du site pour les personnes à mobilité réduite. Toutefois, les dégradations subies au niveau de la façade ainsi que l'évolution des besoins ont conduit à repenser le projet de manière plus large, dans une vision d'investissement à long terme. Les travaux permettront entre autres d'agrandir l'art café.



## k. Participation aux travaux PTSM



En tant que Vice-Présidente du Bureau de la CSSM (Commission Spécialisée en Santé Mentale), Nancy COUVERT, Directrice Générale représente l'APEI dans le déploiement des actions du PTSM, en lien avec les autres partenaires du territoire. A titre d'exemple, l'organisation de **la Journée Santé mentale « À chacun son rétablissement »** le 27 juin, ainsi que **le lancement de 4 groupes de travail sur la réhabilitation** dont un groupe sur « emploi et travail » co-piloté par Maryline GOUGEON, neuropsychologue transversale de l'association.

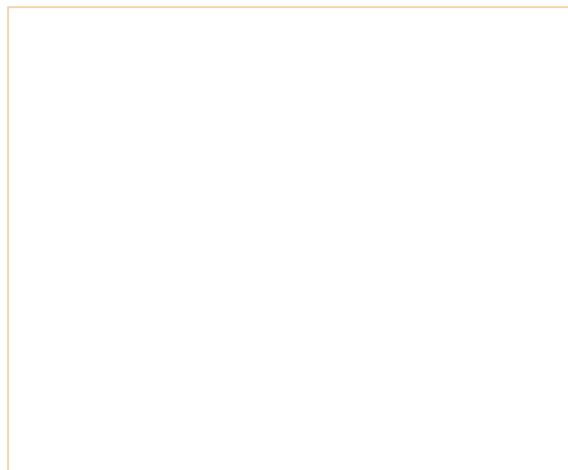
### 3. Faits marquants 2024

a. Défilé de mode au Centre commercial du Belvédère le 21 mars « Journée mondiale de la Trisomie »



Valoriser l'estime de soi et changer le regard de la société sur le handicap, tels sont les objectifs de cette manifestation qui revient pour une deuxième édition en partenariat avec les commerçants du Centre commercial du Belvédère à Dieppe. Le grand public a pu apprécier la prestation de nos mannequins d'un jour ainsi que l'exposition photo d'Elisabeth Schneider mettant en valeur des personnes accompagnées par l'APEI.

Un beau moment partagé avec le public !



b. Semaine « Tous en bleu pour l'autisme » - du 6 au 12 avril



Après une première édition sur « le handicap invisible » et une seconde sur « les Parcours de vie des personnes ayant un TSA », la semaine « Tous en bleu pour l'autisme » est revenue en 2024 pour aborder « Les particularités sensorielles » autour d'actions d'informations et d'expériences sensorielles.

Une édition parrainée par **Laurent Savard, acteur humoriste, père d'un enfant avec TSA.**

La programmation fut, fidèle à sa coutume, riche et variée :

- ↳ Une journée de sensibilisation le 6 avril salle des congrès à Dieppe,
- ↳ Des ateliers yoga, éveil musical le samedi 6, à l'atelier 13,
- ↳ Des actions menées par tous les partenaires du Médico-social : portes ouvertes, animations, etc.
- ↳ Un parcours sensoriel à tester le mercredi 10 avril,
- ↳ Une conférence le vendredi 12 avril au Casino de Dieppe sur le thème « TSA, particularités sensorielles »,
- ↳ Et un spectacle plein d'humour « le bal des pompiers » de Laurent Savard.



### c. Visite du préfet et du sous-préfet aux Ateliers d'Étran le 26 avril



Jean-Benoît Albertini, préfet de Normandie et Pascal Vion, sous-préfet de la Seine-Maritime ont visité l'atelier Caramel de pommes dieppoises. Les travailleurs ont ainsi pu partager au corps préfectoral tout leur savoir-faire. L'APEI Seine & Mer a pu remonter de son côté les différentes contraintes auxquelles fait face le secteur médico-social.

### d. Journées des aidants en mai / juin



mercredi **22 mai** | 13h à 17h - Salle des fêtes  
rue Notre-Dame, 76340 **Blangy-sur-Bresle**

mercredi **29 mai** | 13h à 17h - Salle des fêtes, place du Général  
de Gaulle, 76730 **Bacqueville-en-Caux**

samedi **1<sup>er</sup> juin** | 9h à 17h - Salle Paul Éluard  
5 rue Thiers, 76200 **Dieppe**



C'est une première pour la Plateforme de Répit de l'APEI. Cet événement, organisé en partenariat avec le PRH76, a bénéficié du soutien du CD76 via l'appel à projets « Aide aux aidants ». Le but était d'informer et de sensibiliser les aidants des ressources présentes dans le territoire, au plus proche de leurs lieux de vie.

Ces journées ont pris la forme de forums et de tables rondes thématiques :

- ↳ Le cheminement des aidants : de l'annonce du diagnostic à la vie quotidienne.
- ↳ Les fratries : comment les frères et sœurs peuvent garder leur place dans la fratrie tout en comprenant les spécificités du handicap ou de la maladie du proche.
- ↳ Le soutien aux aidants : comment soutenir les aidants dans leur quotidien ?

Nous avons pu toucher 41 aidants et permis de renforcer l'interconnaissance entre 32 professionnels du territoire.

### e. Convention de partenariat avec la Police Nationale de Seine-Maritime le 7 juin



Cette convention signée avec la Police Nationale de Seine Maritime a pour but d'accompagner l'accessibilité aux services de police à des personnes en situation de handicap intellectuel via des formations des forces de l'ordre et l'implémentation du Facile À Lire et à Comprendre (FALC).

### f. Les foulées partagées le 8 juin



Réaliser une course ou une marche, en solo ou en duo pour se dépasser dans le respect de l'autre, dans sa différence et sa ressemblance, c'est le principe de cet événement annuel. Une rencontre à la fois sportive et festive dans un parc entretenu et aménagé par des adultes en situation de handicap.

### g. Passage de la flamme Olympique à Dieppe le 05 juillet



En partenariat avec la **Ville de Dieppe**, labellisée Terre de jeux, les valeurs de sport et de dépassement de soi ont été portées haut et fort dans une ambiance festive et conviviale. Les personnes accompagnées ont pu participer activement aux animations proposées pour cet événement exceptionnel :

- Participation au **flashmob** lors du gala de clôture de la journée olympique
- **Une exposition** sur le thème du sport et du sport adapté, réalisée par les participants de l'ATELIER DE JOUR DU Ravelin
- Animation d'un stand « **Vélo smoothie** »
- Organisation d'une **course en duo en partenariat avec l'agglomération Dieppe Maritime** (Professionnels d'entreprises de la zone d'activités euro-Channel / Personnes accompagnées par l'APEI). Cette action a permis de financer une table de Ping Pong pour l'IME Le Château Blanc.



#### h. Journée Portes Ouvertes aux ateliers d'Étran le 28 septembre



Tous les travailleurs, professionnels et bénévoles de l'APEI ont répondu présent un samedi pour accueillir le grand public dans les ateliers et leur faire découvrir leur savoir-faire. Plus de 1 000 personnes sont venues visiter les différents ateliers et ont pu déguster notre célèbre caramel de pommes.

#### i. Participation massive au colloque de l'Unapei Normandie « l'Autodétermination, ma liberté d'agir » - le 14 octobre

L'association a affrété un bus pour permettre la participation de 45 participants dont 17 personnes accompagnées à cette journée organisée à Caen sur le thème de l'autodétermination, axe majeur du nouveau projet associatif.



#### j. Semaine de la mobilité - du 14 au 18 octobre



La semaine de la mobilité s'est déroulée à l'APEI sous le signe de la prévention. Des effets de l'alcool et des substances illicites à la sécurité en moyens de transport doux, les personnes accompagnées ont pu être sensibilisées.

Pour développer l'autonomie des déplacements, certains ont pu passer une journée avec des agents SNCF de Dieppe pour un voyage jusqu'à Rouen afin de découvrir le métro. Cette escapade rouennaise leur a permis d'appréhender de façon plus indépendante les transports collectifs (bus, métro, train).



#### k. Les 35 ans de l'EANM Résidence de l'Yser - le 18 octobre



En 1989 était créé un foyer d'hébergement et un atelier de jour le Ravelin à Dieppe pour jeunes adultes en situation de handicap. Depuis, l'APEI de la Région Dieppoise est devenue APEI Seine & Mer, le Foyer Henri IV s'est transformé en EANM "Résidence de l'Yser", l'atelier de Jour du Ravelin s'est étoffé d'un accueil complémentaire au Parc Guy-Weber à St Aubin le Cauf.

Le pôle non médicalisé s'intitule désormais "Espaces de Vie et Activités". Des souvenirs, des évolutions... Et toujours le plaisir d'oser !



Plus de 300 personnes ont répondu présentes à l'invitation (*résidents, familles, professionnels, partenaires et anciens salariés de l'établissement*). Elles ont pu partager un moment de convivialité mémorable.

### I. Deux présentations musicales à la Margotière



Après une présentation de l'instrument par James Holland, le son du Luth a résonné et

transporté les résidents et le personnel accompagnant. Chacun a profité de cette parenthèse musicale douce et enveloppante rendue possible grâce à notre partenaire Académie BACH.

Les résidents ont également profité d'une présentation musicale par Benoît Toigo du Conservatoire de Dieppe et de ses élèves : un consort de flûtes à bec Renaissance.

*De nouveaux horizons musicaux qui ont plu aux résidents !*

### m. Les Duo Day le 21 novembre



Dans une dynamique d'inclusion et de partage, des travailleurs de l'ESAT les Ateliers d'Étran ont eu l'opportunité de partager une journée en entreprise en binôme avec un professionnel. Ces échanges riches et bienveillants ont prouvé que la diversité est une richesse ! De nouveaux partenariats pourraient bien voir le jour à la suite de ces duo days !

### n. Participation à la création de ETTIC Normandie - le 27 novembre

Suite à de nombreuses concertations et temps d'échange impliquant des présidents et directions, une nouvelle coopérative d'emploi sociale et solidaire voit le jour en Normandie lors d'une Assemblée Générale constitutive, en présence de 8 organismes gestionnaires fondateurs, dont l'APEI Seine & Mer.

Pour rappel, ETTIC vise à offrir une solution sur mesure pour répondre aux besoins en **recrutement des personnels remplaçants dans les ESMS**. Cette solution s'inscrit dans une logique de coopération et de mutualisation des ressources, renforçant ainsi l'efficacité et la réactivité des structures locales.



- o. Restitution annuelle des ateliers de l'Ecole inclusive des arts de la Scène - le 6 décembre



Ce projet monté en partenariat avec la compagnie Cinéthéact permet la création de 3 classes de niveaux et d'âges différents dont une classe qui travaille sur la création d'une Comédie musicale sur le thème des injustices.

- p. Clôture de l'année 2024 avec le repas de fin d'année le 17 décembre

530 personnes étaient réunies dans la salle des fêtes de la mairie de Saint-Nicolas-d'Aliermont. Ce fut l'occasion pour mettre à l'honneur le travail de notre prestataire de restauration « Sogeres » et du comité d'organisation. Un

moment de partage fédérateur riche en convivialité et en positivité !



- q. Et tout au long de l'année : l'Art Café, restaurant avec un p'tit truc en plus



Cette année encore Gautier Soulet et son équipe motivée ont régalé nos palais tous les midis à l'Art Café ! Un menu végétarien unique chaque semaine, rythmé par les saisons, composé autant que possible de produits issus de l'agriculture biologique, préparé et servi par une super équipe de participants de l'Atelier de jour du Ravelin !



---

# Des subventions pour soutenir les actions



**B**

---

## B. Des subventions pour soutenir les actions

### a. Aide à l'investissement pour les petits équipements



SEINE-MARITIME  
LE DÉPARTEMENT

Pour la quatrième année consécutive, l'APEI a répondu à l'appel à projets « Aide à l'investissement pour les petits équipements », lancé par le Département de la Seine-Maritime au mois de mars.

Nous avons présenté 5 projets visant :

- ↳ L'amélioration du confort des personnes accompagnées,
- ↳ Le développement des apprentissages,
- ↳ L'amélioration des conditions de travail des professionnels.

4 projets ont été retenus. Celui présenté par le FAM a été décliné puisque le véhicule demandé était en lien avec le soin.

ESMS	Montant subvention	Équipement financé à hauteur de 80 %
ATELIER DE JOUR	20 000 €	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Matériel de Cuisine /restauration (Art Café)</li> <li>• Matériel d'entretien d'espaces verts au Parc</li> <li>• Matériel pour développer l'autonomie domestique</li> <li>• Matériel pour un atelier de socio esthétique</li> <li>• Outils numériques</li> </ul>
EANM	19 284 €	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tablette géante + Menus de jeux</li> <li>• Panneaux acoustiques</li> <li>• Mobilier pour l'espace ressource de l'EANM</li> <li>• Matériel multimédia : son et projection</li> </ul>
SAVS	3 077 €	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 Ordinateurs portables avec logiciel de prise de note</li> <li>• Matériel bureautique pour la communication visuelle + 2 micro casques</li> </ul>
PLATE-FORME DE SERVICES	4 303 €	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Matériel pour un atelier numérique (pc - smartphone)</li> <li>• Matériel pour un atelier équipement cuisine pour les bénéficiaires du CLLUB</li> <li>• 3 portes bébés physiologiques pour le DSP</li> <li>• 2 Tablettes spécifiques pour faciliter la prise de note</li> </ul>

### b. Aide à l'investissement pour la transition énergétique

Cet appel à projets, lancé pour la première fois par le Département de la Seine Maritime, vise à soutenir les établissements dans leurs démarches de transition énergétique en lien avec plusieurs domaines :

- ↳ Le système d'éclairage,
- ↳ La consommation de l'eau,
- ↳ L'acquisition de borne de recharge électrique

3 projets ont été déposés et retenus. Ils portent tous sur le remplacement de luminaires en LED moins énergivores.

ESMS	Montant subvention	Équipement financé à hauteur de 80 %
ATELIER DE JOUR	20 000 €	• Eclairage intérieur de l'ensemble de l'établissement
EANM	17 686 €	
EAM	11 516 €	• Eclairage extérieur

### c. Aide pour la démarche d'amélioration de la QVCT



L'association a recouru au cabinet ARFOS pour la mise en place d'une démarche préventive, et participative visant l'amélioration de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail des salariés. Il s'agit d'une démarche conséquente nécessitant un accompagnement de 45 jours compte tenu du nombre de structures.

Aussi, nous avons tenté de rechercher des financements externes, en répondant à l'appel à projets QVCT 2024 de l'ARS Normandie, ainsi qu'une demande de subvention déposée auprès du **Fonds de solidarité HDS**.

ARS Normandie	Fonds de solidarité HDS
31 825 €	37 809 €

#### d. Aide pour financer le projet d'extension de l'internat de l'IME à Dieppe

Pour accompagner la transformation de l'offre dans le cadre du Plan des 50000 nouvelles, l'ARS Normandie a lancé au mois de septembre un AMI appel à Manifestation D'Intérêt visant à soutenir les opérations immobilières dans ESMS pour personnes en situation de handicap.



L'APEI Seine & Mer a déposé 3 dossiers en cohérence avec les conclusions de son SDI Schéma Directeur Immobilier :

- ↳ **Projet d'extension** de l'ITEP de l'ADPEP à Dieppe pour y accueillir l'ensemble des jeunes relevant de l'internat de l'IME Le château Blanc
- ↳ **Projet de restructuration** de l'ESAT notamment avec l'agrandissement de la cuisine centrale et la création de vestiaires
- ↳ **Projet d'extension** de l'ATJM suite à l'augmentation de l'agrément à raison de 3 places supplémentaires.

Seul le projet de l'internat de l'IME a été retenu. Le montant de l'aide accordée est de : **83 331 €**.

#### e. Aide pour financer l'ingénierie de montage des projets d'habitat inclusif



Suite à un dossier déposé auprès de l'ARS en octobre, l'APEI Seine & Mer a pu bénéficier d'un soutien financier à hauteur de **15 000 €** au titre du FIR Fonds d'Intervention Régionale, en vue d'aider au **montage des projets d'habitat inclusif à Dieppe et à Saint -Nicolas d'Aliermont**.

L'association a fait le choix du **cabinet ALCIMED** pour l'accompagner dans ce projet.

#### f. Aide pour le projet « Bouger dans la bonne humeur et au quotidien à l'IME Le Château Blanc »

L'IME a bénéficié en fin d'année 2024 d'une subvention de **9 692 €** dans le cadre de l'AMI « *Déploiement d'actions de promotion de la santé centrées sur l'activité physique auprès des personnes accueillies en ESMS* »



Cette somme sera affectée à l'acquisition d'équipement sportifs extérieurs (**Un set Trainer et une table de ping pong**) ainsi qu'au financement d'un accompagnement par une enseignante en activité physique adaptée via le **partenaire PLANETH Patient**.



L'établissement souhaite ainsi développer la pratique d'activité physique régulière et souple par l'ensemble des jeunes accueillis.

#### g. Candidature à l'AMI PENSEE + / lancé par l'ARS Normandie pour l'Efficacité Énergétique)

Cet appel à manifestation d'intérêt vise à **identifier les établissements sanitaires et médico-sociaux** publics souhaitant démarrer et/ou renforcer leur démarche de **transition énergétique** par l'acquisition d'équipements de mesures et/ou par la réalisation d'études énergétiques sur la période 2025-2026.

L'association a déposé une candidature en vue de soutenir la démarche d'audit énergétique lancée avec le cabinet « STUDEFFI » en parallèle du déploiement du logiciel STUDEO permettant de suivre les consommations dans chacune des structures. La réponse de l'ARS est attendue pour juin 2025.

---

# Activités des établissements, services et dispositifs



C

## C. Activités des établissements, services et dispositifs

### 1. Effectif des personnes accueillies au sein de l'APEI Seine & Mer

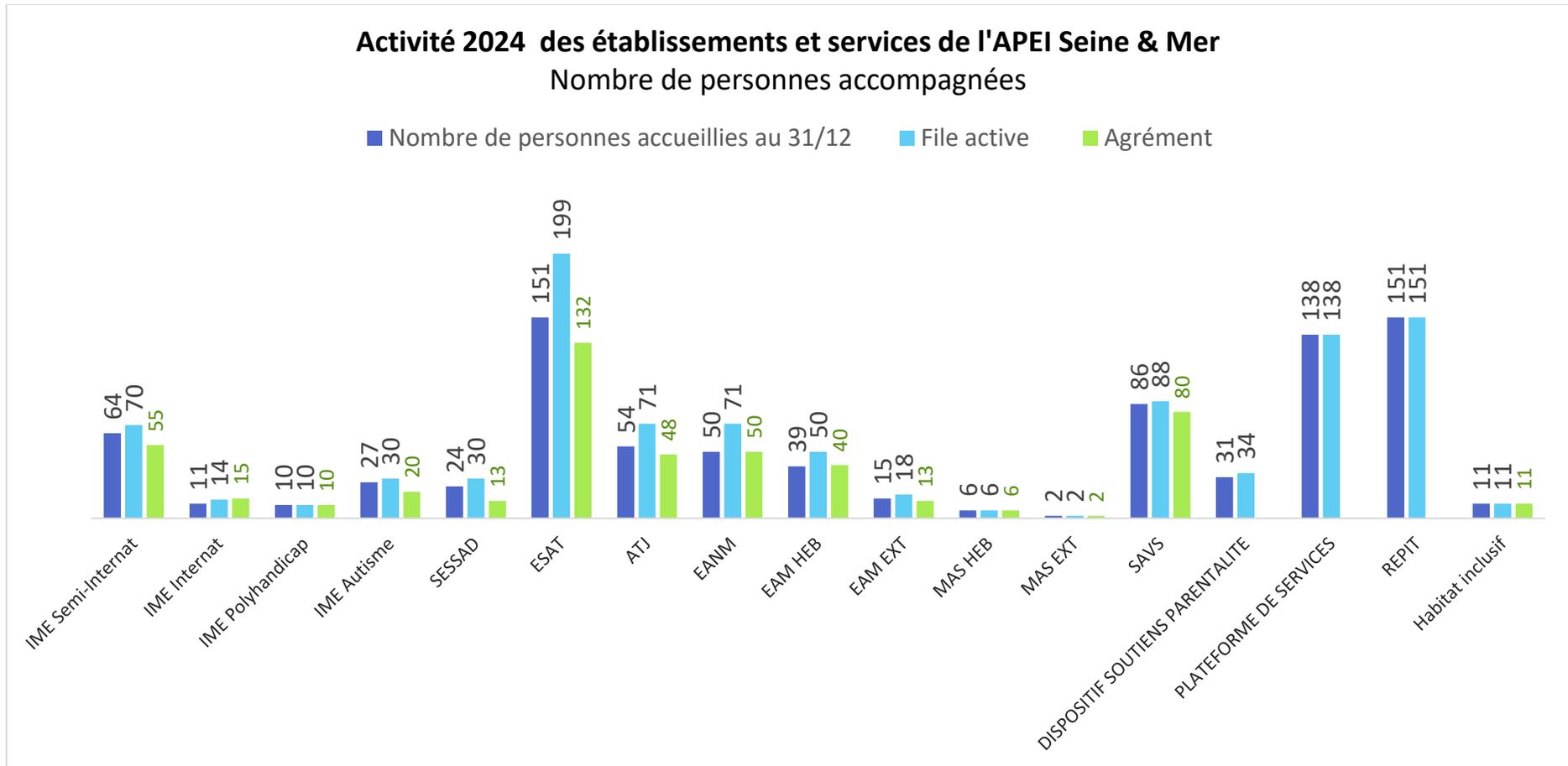
	IME					SESSAD	ESAT	ATJ	EANM	EAM		MAS		SAVS	DISPOSITIF SOUTIEN PARENTALITE	PLATEFORME DE SERVICES	PLATEFORME REPIT	HABITAT INCLUSIF
	SEMI-INTERNAT	INTERNAT	POLY HANDICAP	AUTISME	Dont UEMA					HEBERGEMENT	EXTERNAT	HEBERGEMENT	EXTERNAT					
Agrément	55	15	10	20	7	13	132	48	50	40	13	6	2	80	-	-	-	11
						Extension de 3 places sept 2024			Dont 2 HT	Dont 1 HT				Extension de 18 places sept 2024				
<b>Nbre de Personnes présentes au 31/12</b>	<b>64</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>27</b>	<b>7</b>	<b>24</b>	<b>151</b>	<b>54</b>	<b>50</b>	<b>39</b>	<b>15</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>86</b>	<b>31</b>	<b>138</b>	<b>151</b>	<b>11</b>
(en ETP)	61	10,2	8,4	25,6	7	24	135,24			39		6	1,8		-	-	-	-
Ratio pour 1 place agréée	1,16	0,73	1,00	1,35	1,00	1,85	1,14	1,13	1,00	0,98	1,15	1,00	1,00	1,08	-	-	-	-
Nombre de sorties	6	3	0	3	0	6	12	2	6	2	0	0	0	2	3	-	-	-
Nbre de personnes admises en Accueil Temporaire (n'ayant pas été admises en accueil permanent dans l'année)	0	0	0	0	0	-	36	15	15	9	3	0	0	-	-	-	-	-
<b>FILE ACTIVE*</b>	<b>70</b>	<b>14</b>	<b>10</b>	<b>30</b>	<b>7</b>	<b>30</b>	<b>187</b>	<b>71</b>	<b>71</b>	<b>50</b>	<b>18</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>88</b>	<b>34</b>	<b>138</b>	<b>151</b>	<b>11</b>
Ratio file active pour 1 place agréée	1,27	0,93	1,00	1,50	1,00	2,31	1,42	1,48	1,42	1,25	1,38	1,00	1,00	1,1	-	-	-	-
Ratio cible dans le CPOM	1,20	1,07	1,00	1,15		2,30	1,40	-	-	1,30	1,00	1,00	1,00	1,20	-	-	-	-

\* **FILE ACTIVE** = nombre de personnes présentes au 31/12/N + sorties définitives + nombre de personnes admises en accueil temporaire. Il s'agit du nombre de personnes accompagnées au moins une fois dans l'année.

Nous pouvons constater que l'ensemble des cibles CPOM sont atteintes en termes de file active mis à part à :

- ↘ **l'internat de l'IME** en raison d'une situation transitoire liée au projet d'extension des locaux de l'ITEP de l'ADPEP 76 à Dieppe visant l'accueil de l'ensembles des jeunes relevant de l'internat.
- ↘ **l'EAM La Margotière** en hébergement mais le taux d'occupation dépasse le taux d'occupation cible.
- ↘ **le SAVS** : compte tenu d'une augmentation progressive de la file active suite à l'extension de places plutôt en fin d'année.

## Activité 2024 des établissements et services de l'APEI Seine & Mer Nombre de personnes accompagnées



Au 31/12/2024, l'APEI Seine & Mer compte **716 personnes accompagnées\*** dont :

↳ **434 adultes**

↳ **282 enfants**

\* Chaque personne accompagnée est comptée une seule fois même si elle bénéficie d'un accompagnement au sein de plusieurs structures/services

## 2. Répartition des personnes accueillies au 31/12/2024 par âge

	IME					SESSAD	ESAT	ATJ	EANM	EAM		MAS		SAVS	DSP	Plateforme de service	Plateforme de répit
	<u>SEMI-INTERNAT</u>	<u>INTERNAT</u>	<u>POLY-HANDICAP</u>	<u>AUTISME</u>	<i>Dont UEMA</i>					<u>HEB</u>	<u>ATJM</u>	<u>HEB</u>	<u>EXT</u>				
4 -< 5 ans				7	7	0										1	4
5 -< 6 ans	0	0	0	0	0	0										0	7
6 - 10 ans	4	1	4	7	0	10										1	60
11 - 15 ans	30	5	2	5	0	9										6	39
16 - 17 ans	10	3	3	5	0	3										6	13
18 - 19 ans	12	1	1	2	0	2	1	0	1						1	9	4
20 - 24 ans	8	1	0	1	0	0	6	5	4	2	5	0	1	5	1	22	8
25 - 29 ans							22	6	5	5	5	1	0	13	6	7	1
30 - 34 ans							19	8	4	2	0	0	0	9	10	12	2
35 - 39 ans							31	9	5	11	2	2	0	12	7	8	1
40 - 44 ans							15	5	3	4	2	2	1	10	2	14	2
45 - 49 ans							15	3	6	0	0	0	0	7	2	5	2
50 - 54 ans							17	8	5	4	1	1	0	4	3	15	3
55 - 59 ans							16	7	8	2	0	0	0	14	1	16	3
60 - 74 ans							9	3	9	7	0	0	0	12	0	9	2
75 - 92 ans										2	0	0	0	0	0	0	0
Age inconnu															1	7	0
<b>TOTAL</b>	<b>64</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>27</b>	<b>7</b>	<b>24</b>	<b>151</b>	<b>54</b>	<b>50</b>	<b>39</b>	<b>15</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>86</b>	<b>34</b>	<b>138</b>	<b>151</b>

Au 31/12/2024, parmi les 434 personnes adultes accompagnées, 188 sont âgés de plus de 45 ans (soit 43,3 %).

### 3. Répartition des personnes accueillies au 31/12/2024 par type de déficience principale

	IME					SESSAD	ESAT	ATJ	EANM	EAM		MAS		SAVS	DSP	Plateforme de service	Plateforme de répit	TOTAL
	SEMI- INTERNAT	INTER NAT	POLY- HANDICAP	AUTISME	Dont UEMA					HEB	ATJM	HEB	EXT					
Déficience intellectuelle	50	8	1	0	0		139	49	46	19	10			76	27	52	0	477
Autisme et autres TED	12	1	1	27	7	24	4	3	1	6	1		2	5	0	26	138	251
Troubles psychiques	1	1	1	0	0		3	2	2	4	0			3	4	11	7	39
Troubles du langage et des apprentissages	0	1	0	0	0		1			0	0			0	0	0	0	2
Déficiences auditives	0	0	0	0	0		1			0	0			1	0	3	0	5
Déficiences visuelles	0	0	0	0	0		1			0	0			0	0	0	0	1
Déficiences motrices	0	0	0	0	0		1			0	0			0	0	15	1	17
Déficiences métaboliques	0	0	0	0	0					0	0			0	0	0	0	0
Personnes cérébrolésées	0	0	0	0	0					0	0	1		0	0	0	0	0
Polyhandicap	0	0	7	0	0					3	2	4		0	0	4	2	23
Troubles du comportement et de la communication (TCC)	0	0	0	0	0					0	0			1	0	0	0	1
Diagnostic en cours ou non connu	1	0	0	0	0					0	0			0	3	0	0	15
Autres déficiences	0	0	0	0	0		1		1	7	2	1		0	0	27	3	42
<b>TOTAL</b>	<b>64</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>27</b>	<b>7</b>	<b>24</b>	<b>151</b>	<b>54</b>	<b>50</b>	<b>39</b>	<b>15</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>86</b>	<b>34</b>	<b>138</b>	<b>151</b>	

#### 4. Durée moyenne de séjour et Taux de rotation

	IME				SESSAD	ESAT	ATJ	EANM	FAM		MAS		SAVS
	<u>SEMI-INTERNAT</u>	<u>INTERNAT</u>	<u>POLY-HANDICAP</u>	<u>AUTISME</u>					<u>HEB</u>	<u>ATJM</u>	<u>HEB</u>	<u>EXT</u>	
Nombre de sorties	6	3	0	3	6	12	2	6	2	0	0	0	2
Somme des durées d'accompagnement pour les personnes sorties définitivement dans l'année (en jours)	15 661	6 596	0	11 690	7 474	78 475	18 295	33 554	4 390	-	-	-	11 639
Durée moyenne de séjour (en jours)	2 610	2 199	-	3 897	1 246	6 540	9 148	5 592	2 195	-	-	-	5 820
Nombre d'admission	6	0	1	3	11	5	1	5	2	1	0	0	18
Taux d'admission	10,91 %	0 %	10,00 %	15,00 %	84,62 %	3,79 %	2,08 %	10,00 %	5,13 %	7,69 %	0,00 %	0,00 %	22,50%
Taux de rotation	10,91 %	10,00 %	5,00 %	15,00 %	65,38 %	6,44 %	3,13 %	11,46 %	5,13 %	3,85 %	0,00 %	0,00 %	12,50%

**93 MOUVEMENTS** enregistrés en 2024 (*Hors Plateforme de services et de répit*) - (*89 en 2023 et 82 mouvements en 2022*)

**53 ADMISSIONS** dont 21 concernent les ESMS pour enfants et 32 concernent les ESMS pour adultes. (*51 admissions en 2023*)

**42 SORTIES** dont 18 concernent les ESMS pour enfants et 24 concernent les ESMS pour adultes.

## 5. Taux d'occupation des établissements en 2024

		IME					ESAT	ATJ	EANM	FAM		MAS	
		SEMI-INTERNAT	INTERNAT	POLYHANDICAP	AUTISME	Dont UEMA				HEBERGEM <sup>1</sup>	ATJM	HEBERGEM <sup>1</sup>	EXTERNAT
Nombre de jours théorique		11 605	3 165	2 110	4 220		29 700	10 800	18 250	14 600	2 925	2 190	450
Nombre de journée à réaliser		11 251	2 912	1 836	3 671	-	29 700	10 500	17 261	13 979	2 895	2 060	423
Nombre de jours réalisés		<b>11 695</b>	<b>11 324</b>	<b>2 476</b>	<b>1 254</b>	<b>5 020</b>	<b>30 857</b>	<b>11 011</b>	<b>17 285</b>	<b>14 449</b>	<b>2 648</b>	<b>1 891</b>	<b>372</b>
Dont	Accueil permanent	11 026	2 187	1 254	4 938	30 857	29 783	10 747	16 983	14 156	2 609	1891	372
	Accueil temporaire	-	-	-	-		1 074	264	302	293	39	-	-
	Creton Département	298	289	0	82								
Taux d'occupation 2024		<b>97,58%</b>	<b>78,23%</b>	<b>59,43%</b>	<b>118,96%</b>		<b>103,90%</b>	<b>101,95%</b>	<b>94,71%</b>	<b>98,97%</b>	<b>90,53%</b>	<b>86,35%</b>	<b>82,67 %</b>
				<b>99,12 %</b>									
Taux d'occupation Cible dans le CPOM		<b>96,95%</b>	<b>92,00%</b>	<b>87,00%</b>	<b>87,00%</b>		<b>100,00%</b>	<b>97,22%</b>	<b>94,58%</b>	<b>95,75%</b>	<b>98,97%</b>	<b>94,06%</b>	<b>94,04%</b>
Nombre de jours d'absence		1 449	146	228	603		4 974	3 061	3 472	1 376	317	234	34
Nombre de personnes ayant été absentes au moins 1 fois		70	14	10	30		101	54	11	27	15	3	2
Nombre moyen de jours d'absence		<b>20,7</b>	<b>10,4</b>	<b>22,8</b>	<b>20,1</b>		<b>49,2</b>	<b>56,7</b>	<b>315,6</b>	<b>51,0</b>	<b>21,1</b>	<b>78,0</b>	<b>17,0</b>
Nombre d'hospitalisation complète		35	10	15	1		57	40	211	37	0	0	0
Taux d'hospitalisation complète		<b>0,31%</b>	<b>0,40%</b>	<b>1,20%</b>	<b>0,02%</b>		<b>0,18%</b>	<b>0,36%</b>	<b>1,22%</b>	<b>0,26%</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>

## 6. Listes d'attente au 31/12/2024

	IME	SESSAD	ESAT	ATJ	EANM	EAM		MAS		SAVS	DSP	HABITAT INCLUSIF
						HEBERGEMENT	EXTERNAT	HEBERGEMENT	EXTERNAT			
<b>TOTAL DES DEMANDES D'ADMISSION</b>	<b>118</b>	<b>12</b>	<b>150</b>	<b>29</b>	<b>53</b>	<b>35</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>120</b>	<b>5</b>	<b>2</b>
Dont stade « Contact »	20	3	111	7	28	1	0	1	0	112	-	-
Dont stade « demande écrite / entretien »	28	5	7	13	14	9	0	1	0	0	-	-
<b>Dont stade « Liste d'attente »</b>	<b>70</b>	<b>4</b>	<b>32</b>	<b>9</b>	<b>11</b>	<b>25</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>2</b>

\*\* Les 112 contacts au SAVS résultent du démarrage de traitement des notifications transmises par la MDPH via le logiciel Via Trajectoire - Le peu de personnes inscrites en liste d'attente SAVS s'explique par les 18 admissions récentes (septembre 2024),

---

# Bilan social de l'association

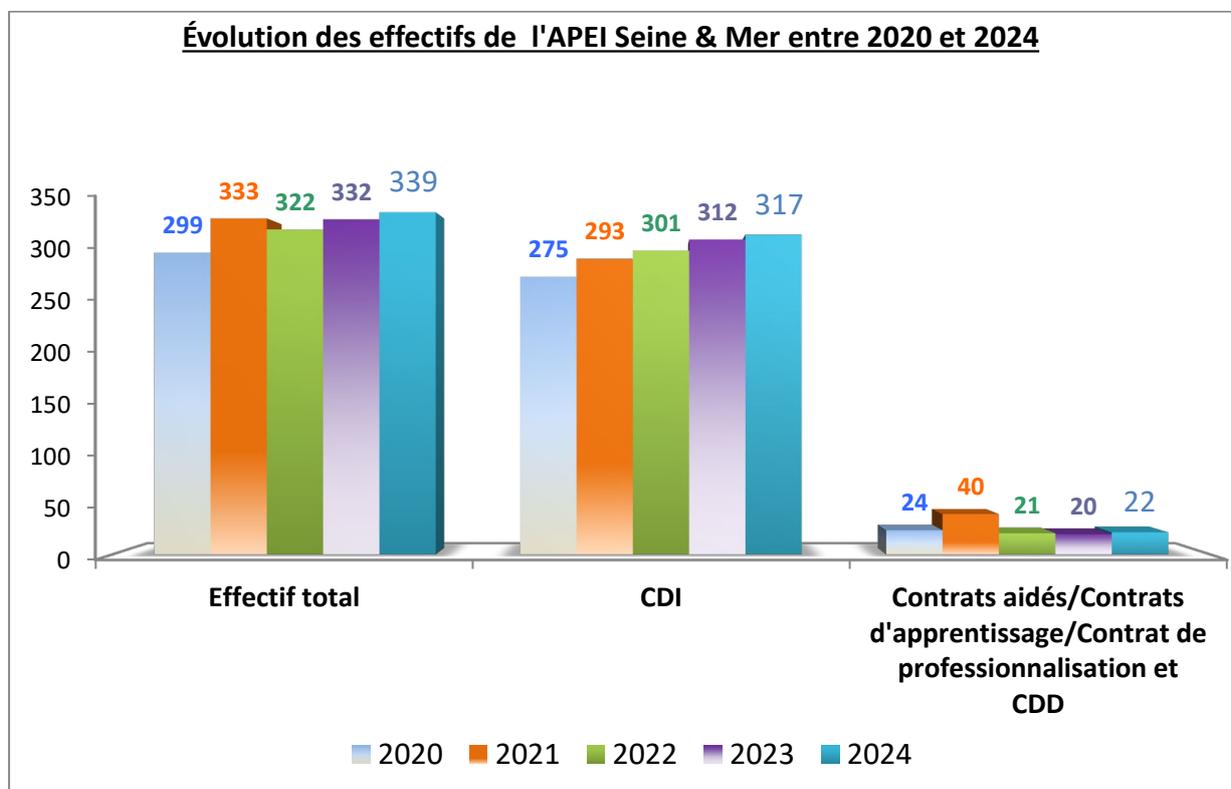


D

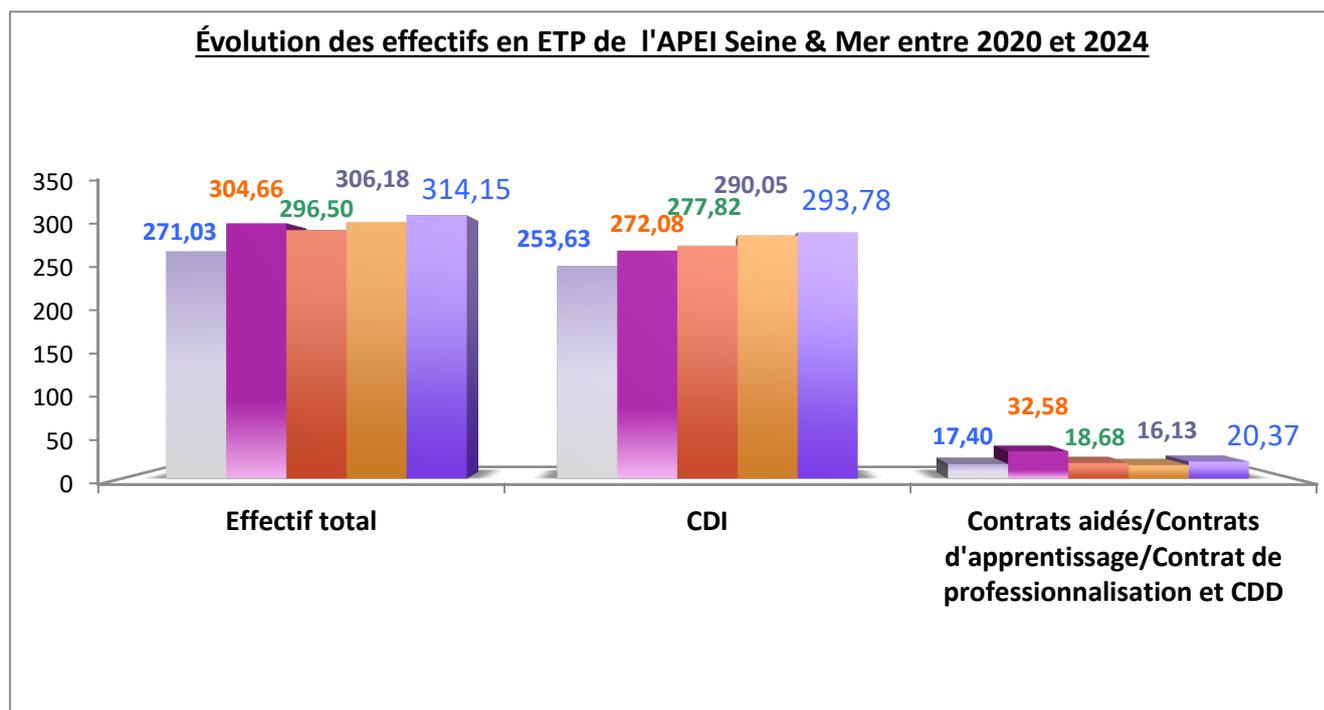
## D. Bilan social de l'association

### 1. Effectif total :

**339 salariés (314.15 ETP)**



L'association compte, au 31/12/2024, 339 salariés, un effectif en hausse (+2.11%) par rapport à 2023 (332 salariés (306.18 ETP)). Les CDI ont augmenté de 1.60 %.



## 2. Mouvements de personnel

### 31 embauches en CDI :

- ↳ **EAM-MAS** : 10 salariés : 2 postes d'Aide-Médico-Psychologique, 2 postes d'aide AMP, 3 postes d'Aide-soignante, 2 postes de Maître de maison, 1 poste de surveillant de nuit.
- ↳ **IME** : 6 salariés : 3 postes d'éducateur spécialisé, 1 poste de moniteur éducateur, 1 poste d'AMP, 1 poste de professeur des écoles.
- ↳ **Pôle Services** : 2 salariés : 1 poste d'AMP, 1 poste de psychologue.
- ↳ **ESAT** : 3 salariés : 2 postes de moniteur d'atelier, 1 poste de conseiller en insertion professionnelle.
- ↳ **EANM** : 1 salarié : 1 poste d'aide-soignant.
- ↳ **Ateliers de jour** : 1 salarié : 1 poste de moniteur éducateur
- ↳ **Siège** : /
- ↳ **Entreprise Adaptée** : 8 salariés : 8 opérateurs

### 28 Départs en CDI

- ↳ **EAM-MAS** : 9 salariés : 4 licenciements pour inaptitude (3 postes d'Aide-Médico-Psychologique, 1 poste d'aide-soignant), 1 rupture conventionnelle (1 poste d'aide-soignant), 1 démission (1 poste d'Aide-Médico-Psychologique), 2 ruptures de période d'essai (2 postes d'aide-soignant), 1 départ à la retraite (1 poste d'Aide-Médico-Psychologique).
- ↳ **IME** : 5 salariés : 2 démissions (1 poste d'éducateur spécialisé, 1 d'infirmier), 1 poste de professeur des écoles, 1 rupture conventionnelle (1 poste d'éducateur spécialisé),
- ↳ **Pôle Services** : 2 salariés : 1 démission (1 poste de psychologue), 1 rupture conventionnelle (1 poste d'éducateur spécialisé)
- ↳ **ESAT** : 5 salariés : 2 départs à la retraite (1 poste de moniteur d'atelier, 1 poste de responsable qualité), 1 rupture conventionnelle (1 poste de moniteur d'atelier), 1 démission (1 poste de moniteur d'atelier), 1 décès (1 poste de moniteur d'atelier).
- ↳ **EANM** : /
- ↳ **Entreprise Adaptée** : 5 salariés : 3 départs à la retraite, 2 démissions.

### Mobilité interne :

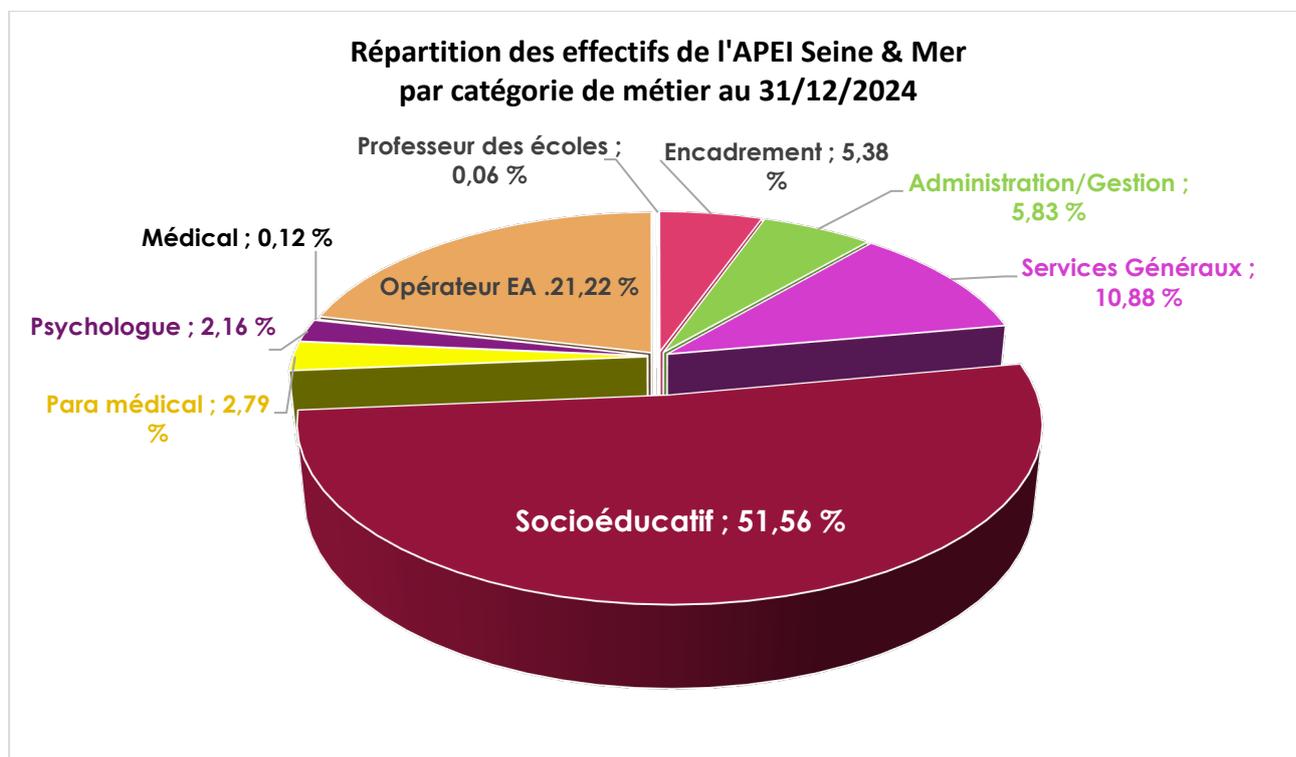
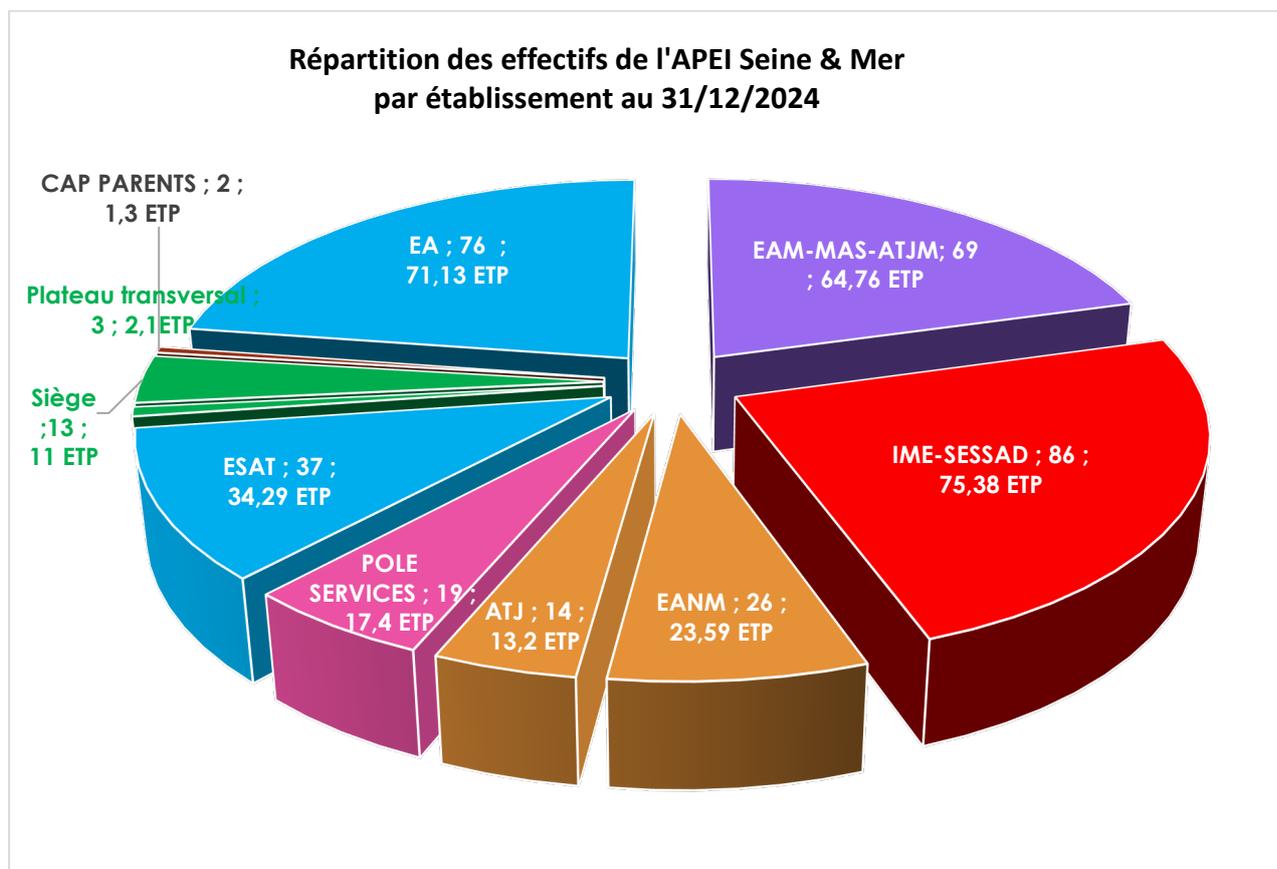
- ↳ 1 poste de moniteur d'atelier de l'ESAT vers l'atelier de jour,
- ↳ 1 poste d'Aide-Médico-psychologique de l'EANM vers l'ESAT.

**Taux de rotation du personnel : 9.31 %**

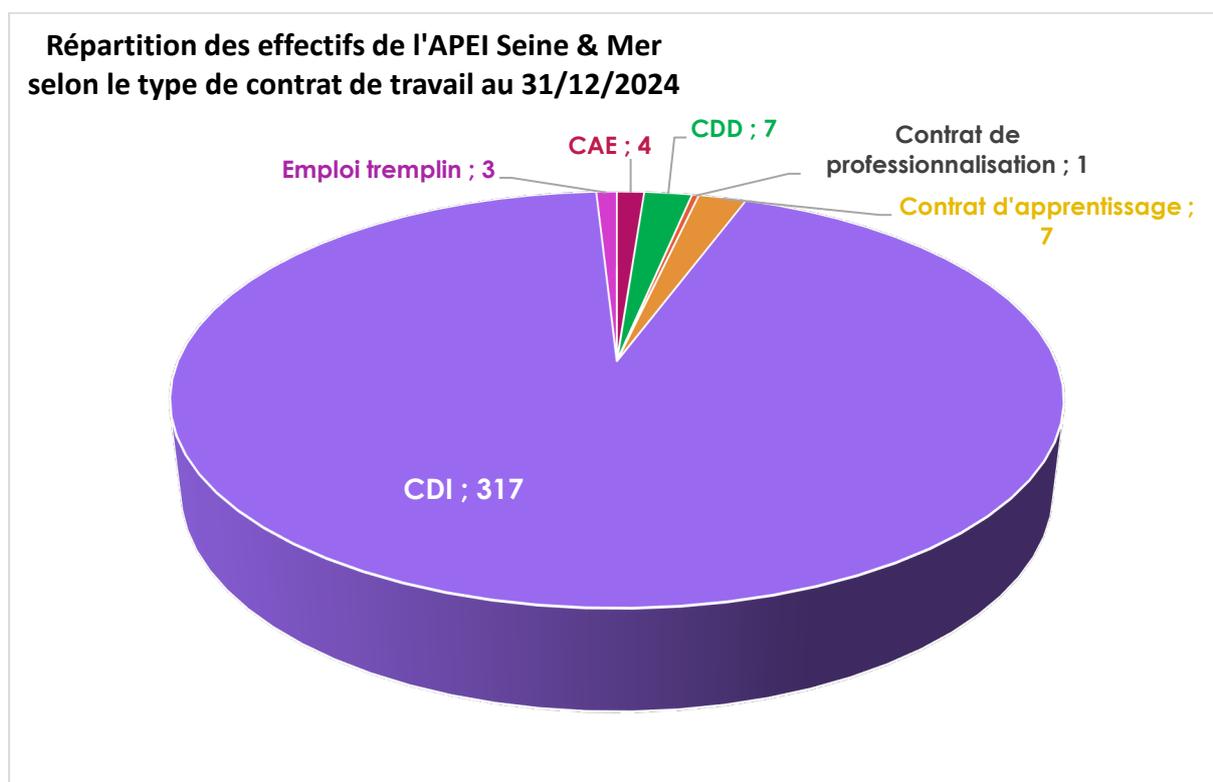
### CDD de remplacement :

- ↳ **Nombre de CDD en 2024** : 1668 contrats.
- ↳ **Nombre de salariés concernés** : 238 salariés

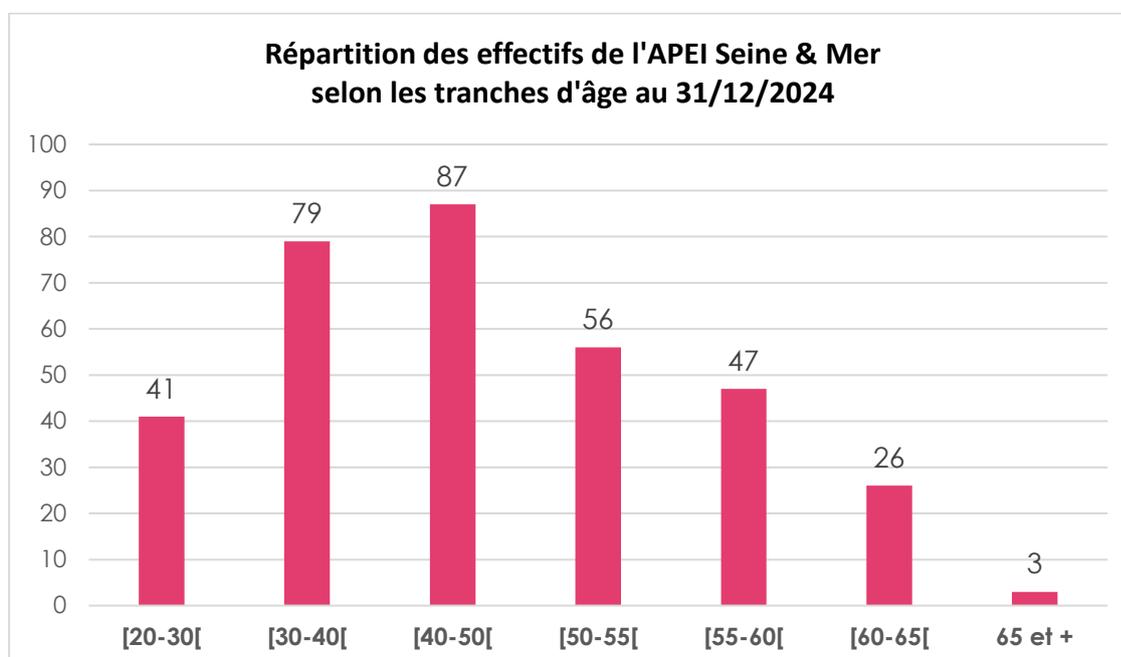
### 3. Répartition par établissement



#### 4. Répartition des effectifs selon le type de contrat

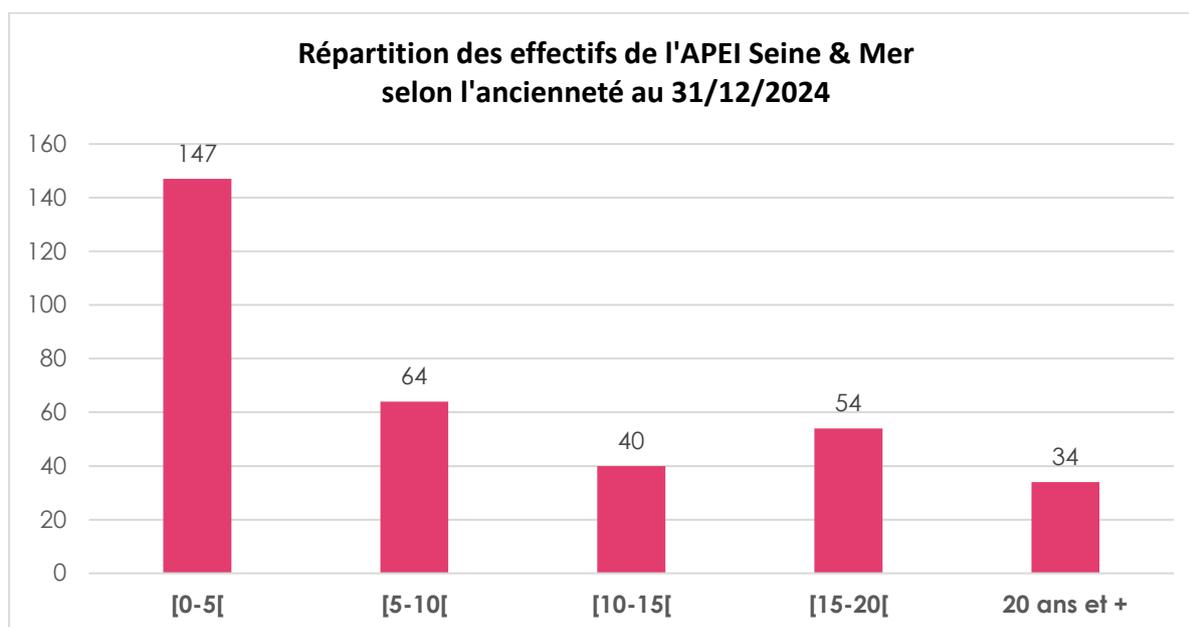


#### 5. Répartition des effectifs selon les classes d'âge



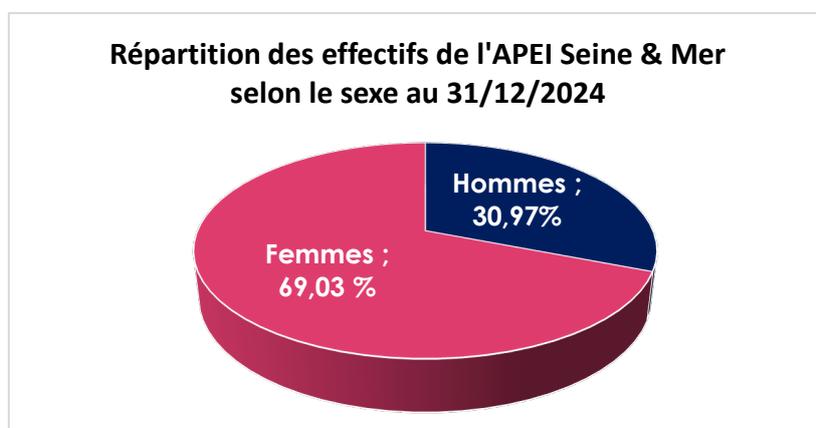
Age moyen CDI : 46.9 ans - Age moyen CDD/CAE/ Autres contrats : 30.4 ans

## 6. Répartition des effectifs selon l'ancienneté



Ancienneté moyenne CDI : 9 ans – Ancienneté moyenne CDD/contrats : 0.9 ans

## 7. Répartition des effectifs selon le sexe



## 8. Index égalité professionnelle

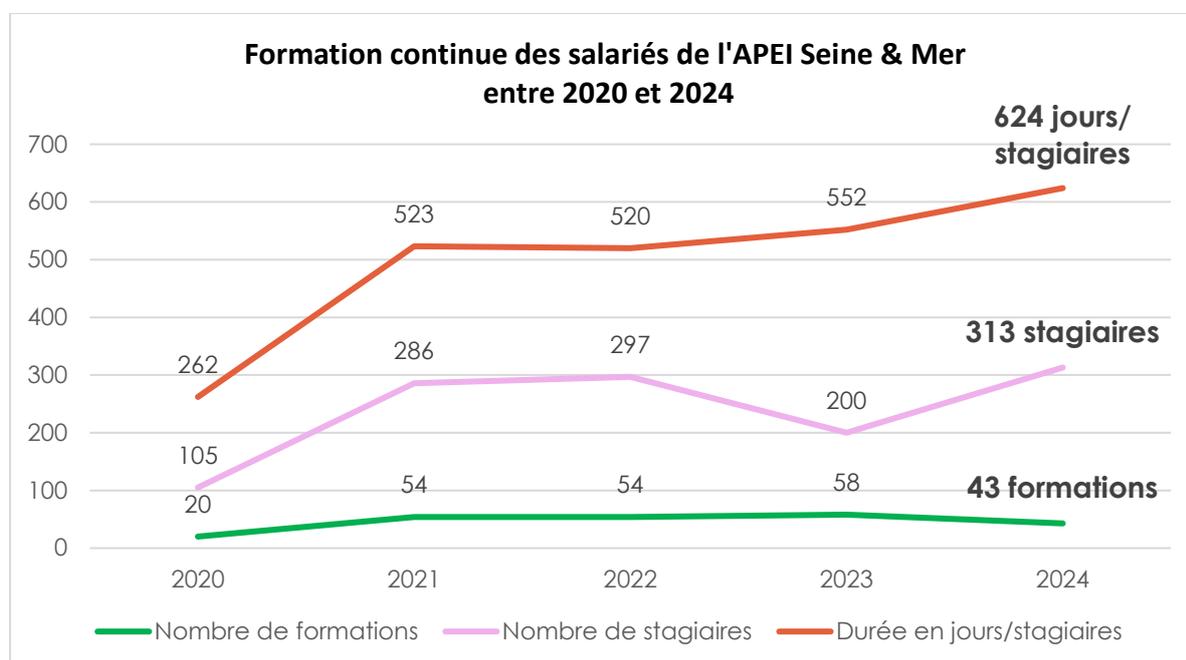
L'Index global Egalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2024 est de **85**, décliné par indicateurs comme suit :

- ↳ L'écart de rémunération femmes-hommes : 40
- ↳ L'écart de répartition des augmentations individuelles : 20
- ↳ L'écart de répartition des promotions : 15
- ↳ Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité : -
- ↳ La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations : 10

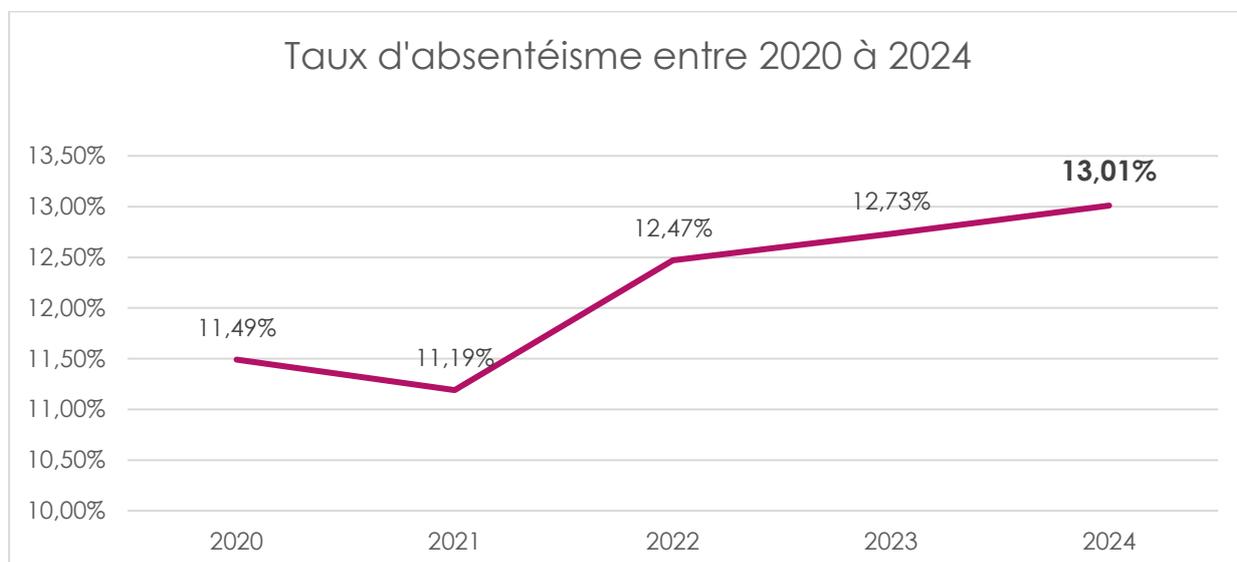
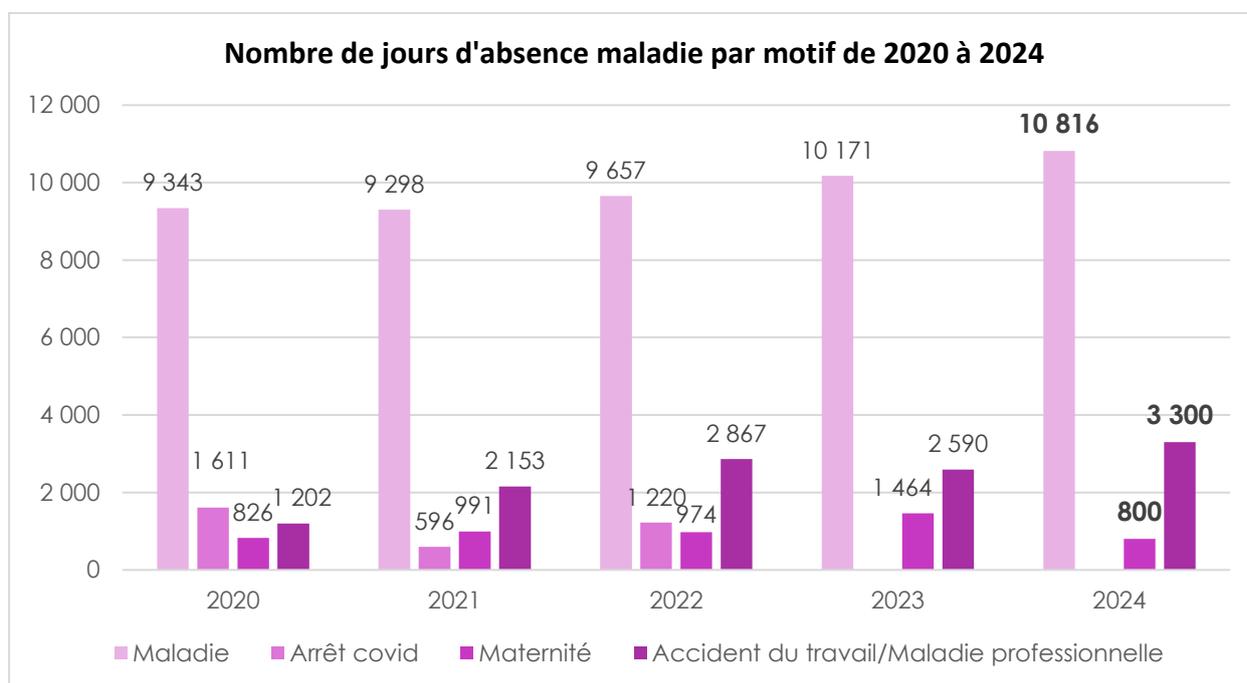
## 9. Formation continue

Les formations ont porté principalement sur les thématiques suivantes :

- ↳ Formation des élus à la CSSCT,
- ↳ Formation sur la sécurité : Habilitation électrique, recyclage et maintien des connaissances Sauveteur Secouriste du travail,
- ↳ Formation Communication et habiletés sociales, mieux comprendre les personnes avec TSA,
- ↳ Formation du collectif de travail à la bientraitance,
- ↳ Formation Accompagnateur de parcours RAE,
- ↳ Formation le rôle éducatif des personnels des services généraux,
- ↳ Formation Indesign,
- ↳ Formation l'autodétermination,
- ↳ Formation comprendre pour mieux accompagner les troubles psychiatriques des personnes handicapées vieillissantes, vers une meilleure prise en charge,
- ↳ Formation handicap psychique,
- ↳ Formation entretien motivationnel,
- ↳ Formation journées nationales enfance en situation de handicap,
- ↳ Formation pour les délégués des travailleurs ESAT, piloter et manager la transformation des ESAT.



## 10.L'absentéisme



**Taux d'absentéisme** = Nombre de jours d'absences / (Total des ETP\*365) \* 100

	2021	2022	2023	2024	Evolution 2023-2024
<b>Nombre de jours d'arrêts maladie</b>	<b>9 298</b>	<b>9 657</b>	<b>10 171</b>	<b>10 816</b>	<b>+6.34 %</b>
Dont < 6 jours	394	592	560	671	<b>+19.82 %</b>
Dont >7 jours et < 6 mois	4376	5235	4645	4793	<b>+3.19 %</b>
Dont > 6 mois	4528	3830	4966	5352	<b>+7.77 %</b>
<b>Maternité - Paternité</b>	<b>991</b>	<b>974</b>	<b>1 464</b>	<b>800</b>	<b>-45.36 %</b>
<b>Accidents du travail/Maladie professionnelle</b>	<b>2 153</b>	<b>2 867</b>	<b>2 590</b>	<b>3 300</b>	<b>+27.41 %</b>
<b>Taux d'absentéisme global</b>	11.72 %	13.60%	12.73%	13.01%	
<b>Taux d'absentéisme hors absence liée à la Covid 19</b>	11.19 %	12.47%	12.73%	13.01%	
<b>Pourcentage des salariés arrêtés au moins une fois dans l'année pour maladie</b>	48.65 % (162 salariés)	76.52% (251 salariés)	62.35% (207 salariés)	59% (200 salariés)	

Globalement **le nombre de jours d'absences** (maladie, maternité, accident du travail, maladie professionnelle) **a augmenté de 691 jours** soit **4.86% entre 2023 et 2024**.

Les jours d'absences pour arrêt maladie ont augmenté de 6.34 %. Cette évolution est liée à la forte augmentation des arrêts maladie de courte durée (+19.82%) et de longue durée (**7.77%**).

Une augmentation importante du nombre de jours d'arrêts pour accident du travail et maladie professionnelle est constatée (**+27.41%**). **Cette croissance est due essentiellement à une forte augmentation des jours d'arrêts liés aux maladies professionnelles.**

Une diminution très importante des absences liées au congé maternité est notée (**-45.36%**).

## 11. Départs à la retraite prévus dans les 5 années à venir

	IME	ESAT	EA	ATJ	FAM & ATJM	Pôles services	EANM	Siège	Total
<b>2025</b>			1 Ouvrier 1 Encadrant de proximité	1 Agent de service					<b>3</b>
<b>2026</b>	1 AMP 1 chef de service	1 Directeur Adjoint 1 animateur	2 ouvriers				1 Directeur adjoint	1 Responsable paie	<b>8</b>
<b>2027</b>	1 éducateur spécialisé 1 psychomotricien		1 encadrant de proximité 2 ouvriers				1 Maître de maison		<b>6</b>
<b>2028</b>	2 agents de service		4 ouvriers	1 animateur	1 maître de maison 1 AMP				<b>9</b>
<b>2029</b>	1 AMP 1 ETS		6 ouvriers		1 AMP	1 Educateur spécialisé 1 Directeur Adjoint			<b>11</b>
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>17</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>37</b>

---

# Perspectives - Nouveaux Projets



E

## E. PERSPECTIVES – NOUVEAUX PROJETS

### 12. Validation du SDI et programmation des opérations immobilières

La démarche d'élaboration du Schéma Directeur Immobilier de l'association, accompagnée par le cabinet A2MO, prévoit :

- ↳ **La validation d'un scénario trajectoire** en début d'année 2025 en lien avec le Conseil d'Administration.
- ↳ **La présentation des résultats du SDI aux financeurs (ARS et CD76)** en mai 2025 et l'évaluation des modalités et capacités de financement des projets retenus.
- ↳ **Lancement du travail de programmation** et de recherche de locaux le cas échéant.



A noter d'ores-et-déjà **3 opérations invariables du SDI qui devront être avancées en 2025 =>**

- 1. La finalisation de l'étude du projet d'aménagement de l'Atelier de jour « le Ravelin »** en lien avec le cabinet d'architecte ARTEFACT et le cabinet d'AMO URBASMO. Initialement ce projet devait porter sur la mise en place d'un élévateur et la réfection de la façade, mais après réflexion, le périmètre des travaux a été élargi afin de conférer à cet établissement un projet architectural lui permettant d'évoluer à long terme tout en bénéficiant de son emplacement en plein cœur de Dieppe.
- 2. La finalisation du montage financier et juridique** de l'opération immobilière relative à **l'extension des locaux de l'ITEP de l'ADPEP 76 à Janval à Dieppe**, en vue d'y accueillir l'ensemble des jeunes relevant de **l'Internat de l'IME le Château Blanc**.
- 3. Finalisation de l'étude** du projet d'extension des locaux dédiés à **l'accueil de jour des Résidences de la Margotière** à Saint-Nicolas d'Alhiermont.

### 1. Poursuite du soutien à la démarche d'amélioration continue de la Qualité et préparation des évaluations HAS

Après les 2 étapes réalisées en fin d'année 2024 : sensibilisation des équipes au nouveau référentiel HAS (la Haute Autorité de Santé) et les audits croisés sur un échantillon de critères importants en fin d'année 2024, **l'année 2025 sera consacrée à l'appui aux structures dans la formalisation du plan d'action Qualité ainsi qu'à sa mise en œuvre.**

Profitant de cette dynamique, **un certain nombre de procédures seront actualisées et recommuniquées** aux professionnels concernés.

Par ailleurs, consciente de l'importance des rappels sur les sujets de **Bienveillance et d'éthique**, l'APEI Seine & Mer a pris contact avec **l'EREN (Espace de Réflexion Ethique de Normandie)** et va signer une convention permettant de **proposer une sensibilisation à l'ensemble des professionnels entre octobre et novembre 2025.**

Enfin, l'association lancera un appel d'offres en vue de **sélectionner un organisme d'évaluation habilité COFRAC.**

## 2. Poursuite du déploiement du logiciel qualité « Fusion »



En 2025, le logiciel FUSION connaîtra une montée en version importante permettant de le rendre plus ergonomique à l'utilisation et plus riche en fonctionnalités. Nous pourrions intégrer cette nouvelle version à compter d'avril 2025.

Le déploiement du logiciel sera confié au siège à la nouvelle Responsable Qualité recrutée en CDI. Les utilisateurs seront bien entendu reformés à cette nouvelle version ; l'occasion de faire une pique de rappel.

Les principaux modules prévus en 2025 sont très en lien avec les nouvelles exigences du référentiel HAS :

- ↳ La mise en place de la **GED associative** (Gestion Electronique Documentaire).

- ↳ La gestion des **Réclamation et plaintes**
- ↳ La gestion et **le traitement des événements indésirables**
- ↳ **Le plan de prévention des risques de maltraitance**



## 3. Actualisation des projets d'établissements / services

Quasiment l'ensemble des projets d'établissements et services de l'APEI Seine & Mer sont arrivés à échéance et nécessitent une actualisation formalisée, **tenant compte des orientations du décret n° 2024-166 du 29 février 2024 relatif au contenu réglementaire des projets d'établissements/services.**

Les professionnels sont intégrés à cette démarche. Les aidants, les personnes

accompagnées et les partenaires le seront via des enquêtes de satisfaction.

Si pour la majorité des structures cette démarche consiste en une simple mise à jour des objectifs d'évolution sur 5 ans, **pour l'IME et l'ESAT, c'est bien l'occasion d'une réflexion de fond sur le fonctionnement**, au regard des exigences d'évolution en **Dispositif Intégré (DIME) et des orientations du plan de transformation des ESAT.**

## 4. Mise en œuvre des 2 projets d'habitat inclusif

Il s'agit d'avancer, avec le soutien du cabinet ALCIMED, dans la recherche du partenaire bailleur pour le projet HI de Dieppe d'une part, et d'affiner la réflexion et les modalités de

partenariat avec le bailleur Habitat 76 pour le projet HI à Saint-Nicolas d'Aliermont, d'autre part.

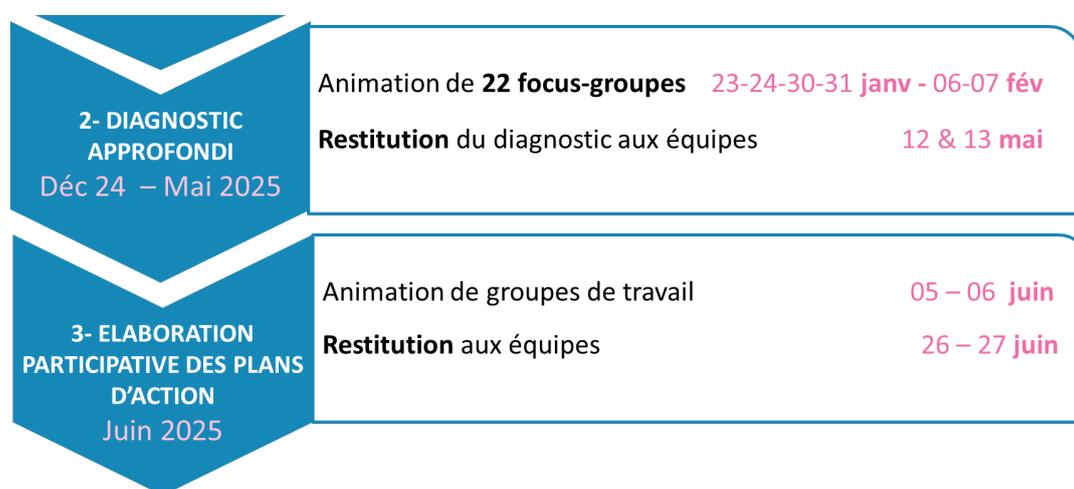
## 5. Poursuite et structuration de la démarche d'amélioration de la QVCT

Tel que schématisé ci-dessous, il est prévu de partager avec l'ensemble des professionnels les résultats du diagnostic RPS (Risques psychosociaux) en mai 2025. Ce diagnostic se base sur les réponses à l'enquête individuelle ainsi que sur les éléments qualitatifs issus des focus groupe par métier.

Ensuite, **4 thématiques** seront identifiées par les membres du COPIL et feront l'objet de

réunions de travail animées par les intervenantes d'ARFOS.

Pour autant, le travail sur l'amélioration de la QVCT ne sera pas achevé à ce stade. Au contraire, il ne fera que commencer avec la définition et le suivi d'un plan d'actions sous l'œil vigilant du COPIL QVCT qui perdurera au-delà de la durée d'intervention du cabinet ARFOS.



## 6. Accompagnement de l'évolution de l'organisation suite à des départs en retraite de cadres de direction.

Dans un contexte de départ en retraite de 3 cadres de direction sur la période 2025/2026 (cheffe de service de l'IME, directrice adjointe du Pôle Espaces de vie et activités et directeur adjoint du Pôle les Ateliers d'Etran), il est impératif d'anticiper l'évolution de

l'organisation de l'association, en tenant compte des enjeux actuels et à venir.

Ces moments porteurs de changement peuvent être sources de stress et d'incertitude d'où la nécessité d'accompagner les équipes concernées.



